

## **Motion des personnel.les de la FASEST et de l'Université de Lille invité.es à une assemblée générale à l'initiative du Clersé**

Les personnel.les de la FASEST et de l'Université de Lille invité.es à une Assemblée Générale (AG) à l'initiative du Clersé, réuni.es le lundi 20 mars 2023, appellent dans la suite de l'AG intersites de l'Université de Lille du vendredi 17 mars à la grève reconductible du Lundi 20 mars au jeudi 23 mars (votée par 47 voix pour, une abstention et une personne ne prenant pas part au vote). Pendant cette période, nous appelons à la suspension des cours, des activités de recherche et des activités administratives afin de signifier notre désaccord avec la réforme des retraites et l'usage du 49.3 pour faire passer celle-ci.

L'AG se prononce fermement contre l'usage du distanciel et dénonce l'injonction faite à nos collègues des sites de Pont de Bois et de Moulins de basculer leurs cours en distanciel. Cela n'est pas une modalité d'enseignement acceptable et nuit profondément à la transmission des connaissances et la santé mentale de nos étudiant.es. L'AG dénonce aussi l'incitation au distanciel (hors journées déjà prévues de télétravail) faite aux personnel.les BIATSS de télétravailler les jours de grève nationale et de mobilisation.

Entre le lundi 20 mars et le vendredi 24 mars, nous appelons à :

- 1) la mobilisation par tous moyens et au dialogue avec les étudiant.es et les collègues notamment via des tournées des bureaux, des salles de cours, et des amphis, pour informer sur le mouvement et la caisse de grève ainsi que les actions à venir,
- 2) une discussion publique avec les étudiant.es et les personnel.les place du Cèdre (entre le SH2 et le SH3) le mardi 21 mars,
- 3) la participation à la manifestation du jeudi 23 mars à 14H30 Porte de Paris à Lille,
- 4) une AG de la FASEST à 10H00 en salle des conférences avant d'aller à l'AG intersites de l'Université de Lille le vendredi 24 mars.